Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CNDS Le sport pour tous
Centre National pour le Développement du Sport

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS
ORNE

CNDS 2018

Centre National pour le Développement du Sport

21 février 2018 à Argentan

Le CNDS

- Le Centre National de Développement du Sport est un établissement public placé sous la tutelle du Ministre chargé des sports

- Le mouvement sportif est représenté au conseil d'administration et siège dans les instances régionales de pilotage. Les demandes de subvention font l'objet d'une co-instruction Etat/Mouvement Sportif

Les objectifs Généraux

- Aider les clubs agréés, acteurs reconnus d'utilité sociale, afin qu'ils puissent développer une pratique sportive

- Soutenir la mise en place de nouvelles offres en direction des populations ou des territoires les plus éloignés de la pratique sportive

Bilan CNDS 2017

- 120 dossiers déposés :
  - 26 comités départementaux
  - 94 clubs

- 4 dossiers refusés

- Répartition des subventions entre les comités et les clubs:
  - 57% comités
  - 43% clubs

Les priorités nationales et régionales

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive (publics éloignés du sport, territoires prioritaires urbains ou ruraux)
- Promouvoir le sport santé sous toutes ses formes
- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
- Renforcer les actions en matière de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

⇒**Priorités régionales déclinées sous la forme de 6 appels à projets**

Priorités régionales et appels à projets
Priorité 1 : ***Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif*** **Appel à projets « Emploi »** **Appel à projets « Apprentissage »**
Priorité 2 : Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique **Appel à projets « Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive »** **Appel à projets « J'apprends à nager »**
Priorité 3 : ***Promouvoir le « sport santé » sous ses différentes formes*** **Appel à projets « Promouvoir le sport santé sous ses différentes formes »**
Priorité 4 : Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport **Appel à projets « Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport »**

Les montants attribués pour la Normandie en 2018

- Enveloppe Normande : 4 999 653€ (-21.75%)

Appel à projets	Montant*	Pourcentage*
Emploi	2 132 841 €	42.7%
Apprentissage	200 000 €	4%
Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive	1 829 941 €	36.6%
J'apprends à nager	71 871€	1.4%
Promouvoir le sport santé sous différentes formes	500 000€	10%
Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport	250 000€	5%

*** Pas encore définitivement arrêtés. Donnés à titre indicatif, sous réserve de validation à la commission territoriale du 20 mars 2018**

Territoires carencés

- **En 2018, 50% des crédits doivent être fléchés vers des territoires carencés.**

- Les territoires carencés sont :
  - Les Quartiers Politique de la Ville (QPV)
  - Les quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants et visés en priorité par le programme national de renouvellement urbain (PNRU)
  - Les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
  - Les bassins de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR
  - Contrat de ruralité

L'Observatoire

1 - Classement des communes en zone de revitalisation rurale - ZRR, 2017 - *source : CGET, arrêtés établis entre 1995 et 2017*

2 - Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville - *source : CGET - ONPV, 01/01/2015*

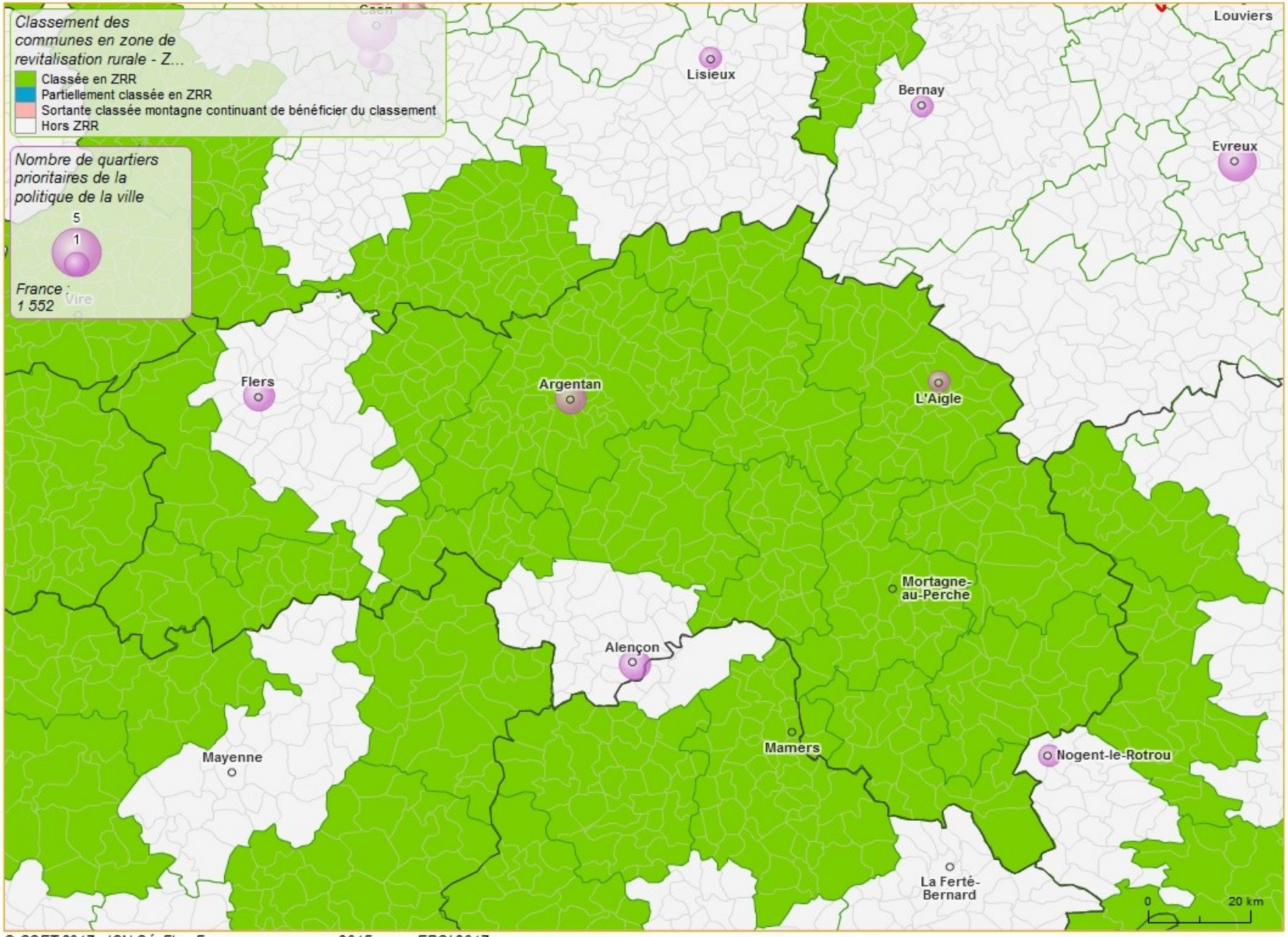

© CGET 2017 - IGN GéoFla - France par commune 2015 — EPCI 2017

Pôle équilibre territorial et rural (PETR)

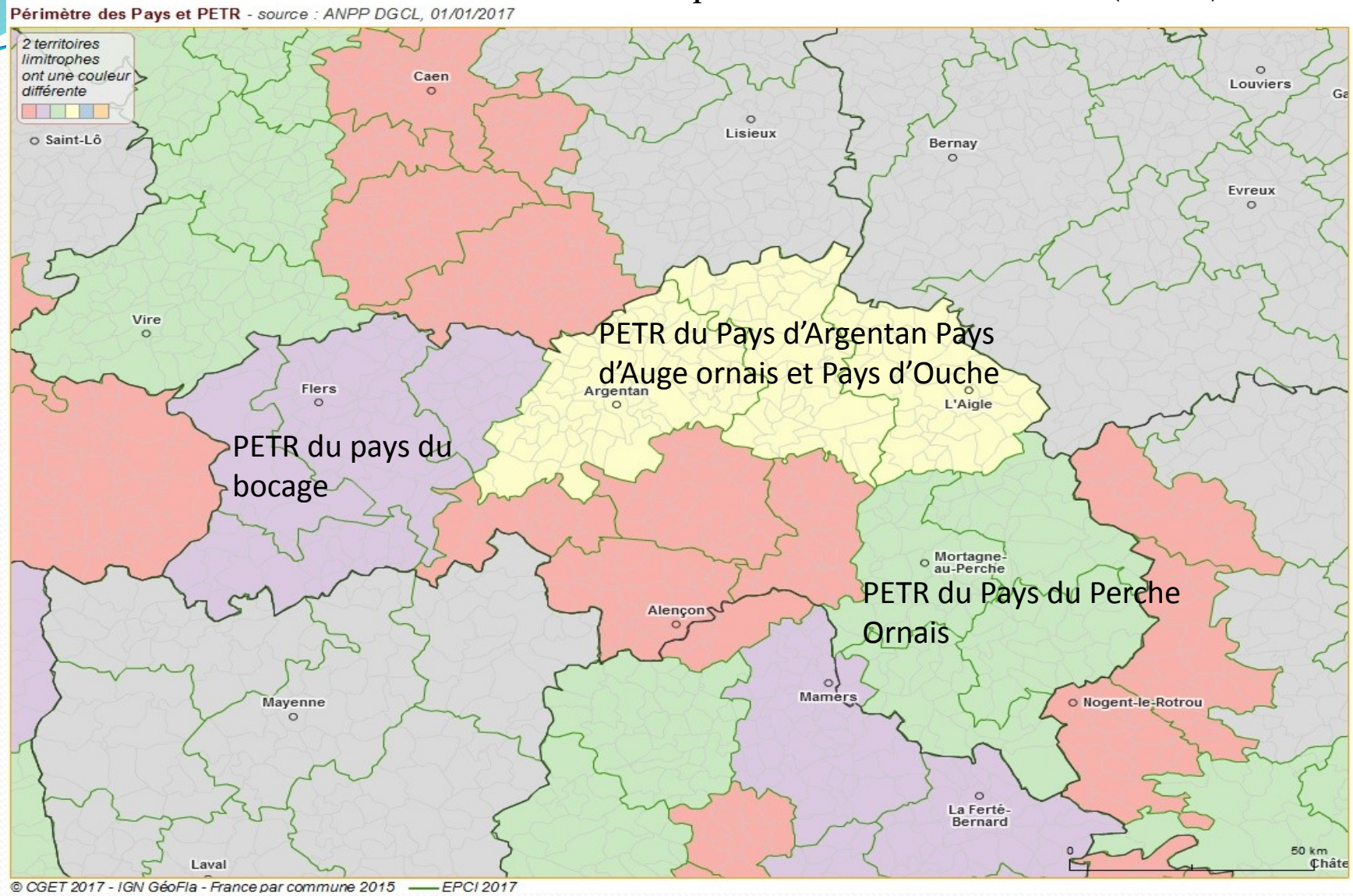

Les territoires des 3 PETR identifiés ci-dessus sont couverts par des contrats de ruralité

Les appels à projets

Emplois « CNDS »

Objectif : créer 50 nouveaux emplois dans la région Normandie <u>exclusivement</u> au sein des territoires carencés ou des emplois qui favorisent la pratique sportive des personnes en situation de handicap

<u>Aides dégressives</u>

<u>Conditions d'obtention</u>

- Emploi en CDI créé au plus tard le **14 septembre 2018**
- Prise en compte de la possibilité de pérennisation au delà de la période de financement dans l'octroi de l'aide
- Mise en œuvre d'un projet associatif (plan de développement) lié à la création de l'emploi
- Cumul avec d'autres dispositifs d'aide à l'emploi de l'Etat impossible (contrat d'apprentissage…)

Date limite de saisie du dossier : 14 mai 2018

Emplois « CNDS » (suite)

<u>Priorités régionales</u>

- Conditions de pérennisation réalistes
- Profil du poste correspondant aux priorités du CNDS en terme de territoires et de publics
- Temps pleins

<u>Profils d'emploi</u>

- Educateur sportif
- Agent d'animation ou de développement

Date limite de saisie du dossier : 14 mai 2018

« Apprentissage »

- Aide pour les associations sportives employeuses d'un apprenti
- Coût résiduel de 300€ minimum par mois à la charge de l'association
- Aide financière :
  - Fonction de l'âge de l'apprenti et de la durée du contrat
- Les associations sportives qui ne pourraient pas recruter sans cette aide et celles se situant en territoires carencés pourront être prioritaires

Date limite de saisie du dossier : 11 septembre 2018

« J’apprends à nager »

- Favoriser l’apprentissage de la natation **sur les territoires carencés**
- Objectif du dispositif : permettre à tous les enfants entrant en 6ème de savoir nager (à partir de 6 ans)
- Stage d’apprentissage (vacances, week-end, temps périscolaire) :
  - de 10h minimum (séance de 30min à 1h)
  - Séances encadrées par des maitres nageurs qualifiés
  - Gratuits pour les familles
  - Capacité à savoir nager validée par réussite au test Sauv’nage

Date limite de saisie du dossier : 14 mai 2018

Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive

- Dans les territoires carencés
- Pour les publics éloignés du sport
  - Femmes
  - Personnes en situation de handicap
  - Public en précarité (hébergement social)
  - Personnes socialement défavorisées
  - Séniors

Date limite de saisie du dossier : 23 avril 2018

Promouvoir le sport santé sous différentes formes

- Soutien des actions de préservation de la santé par l'activité physique :
  - En direction des personnes porteuses de pathologies chroniques, des personnes vieillissantes, des personnes en situation de handicap, des personnes en situation de précarité et/ou relevant de la politique de la ville
  - Actions de prévention cofinancées avec l'ARS
  - Actions sport « sur ordonnance » en liaison avec les collectivités permettant l'encadrement des patients atteints d'affection de longue durée.

Date limite de saisie du dossier : 23 avril 2018

Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

- Actions de prévention s'adressant à l'ensemble des acteurs du sport permettant de lutter contre :
  - contre les discriminations et les violences
  - contre le harcèlement et les violences sexuelles
  - contre l'homophobie
  - contre la radicalisation
- Actions de promotion des valeurs du sport et du fair- play
- Actions de construction du jeune sportif citoyen

Date limite de saisie du dossier : 23 avril 2018

Actions Inéligibles

- **FORMATION** (hors formation des bénévoles en relation avec les objectifs de la campagne)
  - Formations conduisant à la délivrance d'un diplôme fédéral ou professionnel (CQP, BPJEPS…)
  - Formations PSC1
  - Formations, même expérimentales, destinées à accompagner les médecins dans la prescription d'activités physiques.
- **ACCES AU SPORT DE HAUT-NIVEAU**
  - Structures
  - Actions de détection
  - Stages sportifs de perfectionnement
  - Déplacements aux compétitions et déplacements des sélections

Actions Inéligibles (suite)

- **AUTRES**
  - Actions isolées de portes ouvertes, journées découvertes
  - Acquisition de matériel (hors acquisition de matériel dans le cadre d'un projet)
  - Organisation de compétitions fédérales
  - Organisation de tournoi, soirées diverses, criterium, RAID, etc ….
  - Ecoles de sport (hors territoires carencés)
  - Interventions péri-scolaires sur des cycles découvertes hors territoires carencés
  - Actions organisées pendant le temps scolaire
  - Organisation de congrès fédéraux

- **RAPPEL**
  - Les frais de fonctionnement des structures en sont pas éligibles (seules les actions sont soutenues)
  - Les associations sportives scolaires ne sont pas éligibles (hors j’apprends à nager)

Mutualisation

- Mise en commun de ressources et de moyens qui peuvent être matériels ou humains dans le cadre d'un projet ou d'une action particulière

- Permet aux comités de se positionner en tête de réseau et de faire bénéficier des clubs d'un service dans le cadre d'un projet commun.

- Les structures participantes doivent être affiliées à une fédération sportive agréée et être identifiées dans le projet

Aspects pratiques

Rappel calendrier

Appel à projets	Date de transmission des dossiers
Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive	23 avril 2018
Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport	23 avril 2018
Promouvoir le sport santé sous différentes formes	23 avril 2018
Emploi	14 mai 2018
J'apprends à nager	14 mai 2018
Apprentissage	11 septembre 2018

Les commissions territoriales relatives à l'attribution des subventions auront lieu le 26 juin 2018 (tous les appels à projets sauf l'apprentissage) et le 2 octobre 2018 (Apprentissage)

Seuils

- Le seuil par bénéficiaire est de 1500€ (1000€ pour les structures dont le siège social se situe en ZRR ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR)
- Seuil par bénéficiaire et non par appel à projets

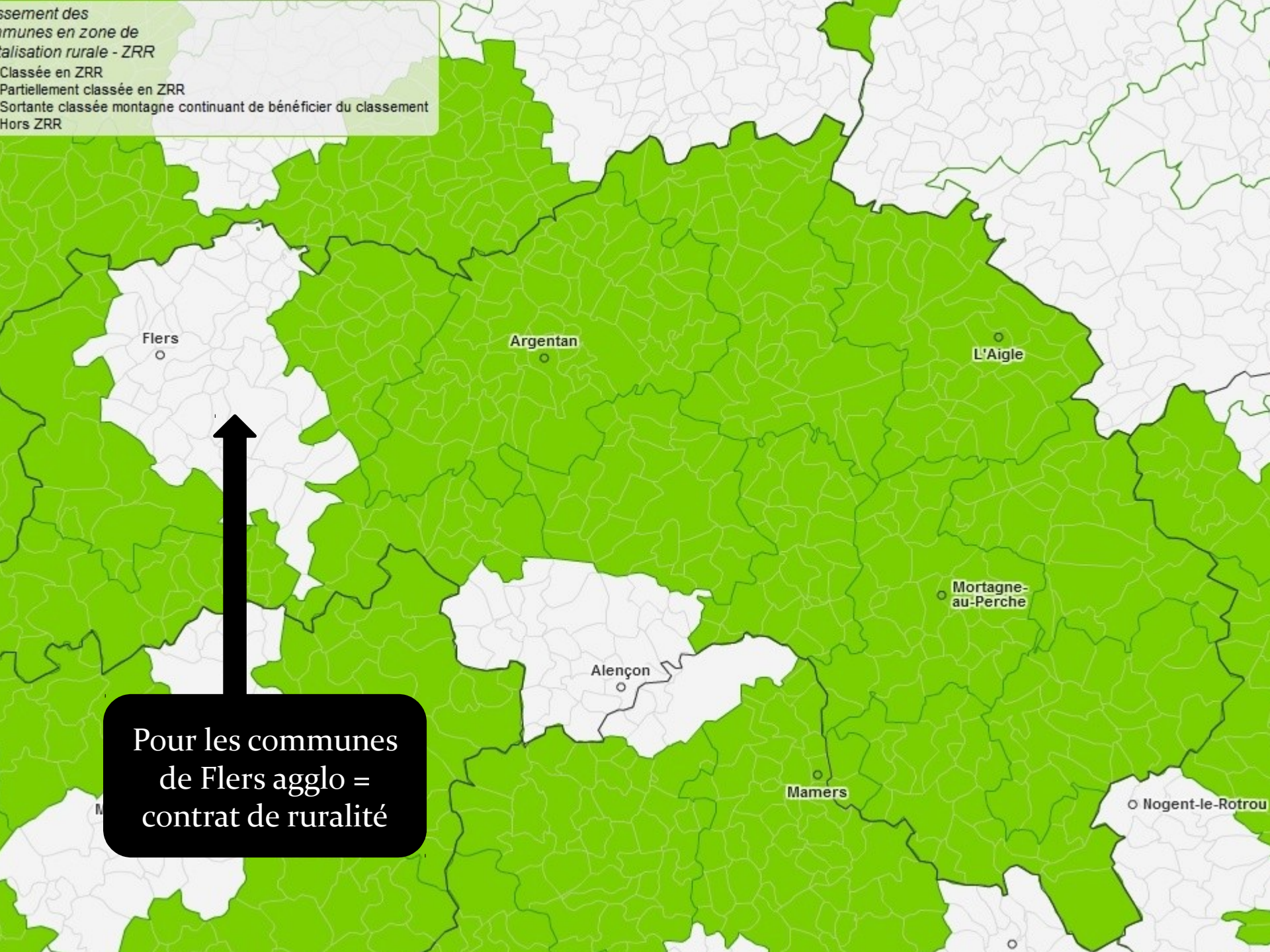

Pour les communes de Flers agglo = contrat de ruralité

Modalités de dépôt des dossiers

- **Dépôt des dossiers via le compte association : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login**

- **La demande de subvention CNDS ne sera possible que début mars mais vous pouvez d'ores et déjà compléter toutes les données de l'association**
  - **l'information sera communiquée dès que la saisie des demandes de subventions sera disponible**

- Tutoriels pour le nouveau compte association disponibles à l'adresse suivante : http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html

- Formations proposées par le CDOS en partenariat avec la DDCSPP :
  - 14 mars 2018
  - 24 mars 2018
  - 26 mars 2018

ATTENTION : BIEN INDIQUER LE TITRE DE L'APPEL A PROJETS DANS LE TITRE DE L'ACTION

1. CREATION ET VALIDATION DU COMPTE
2. AJOUT DE VOTRE ASSOCIATION AU SEIN DU COMPTE
3. VERIFICATION ET COMPLETION DES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOTRE ASSOCIATION ET DE SES ETABLISSEMENTS
4. SAISIE DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION
5. SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Assistance

Adresse de messagerie

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boite de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boite de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

Nom

Veuillez renseigner votre nom.

Prénom

Veuillez renseigner votre prénom.

Adresse de messagerie

Mot de passe

Confirmez le mot de passe

CRÉER CE COMPTE

Utilisez une adresse de l'association plutôt qu'une adresse personnelle

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Il faut mettre le numéro RNA ou le SIREN

- Identité
- Adresses et coordonnées — Siège:
- Activités — Objet social:
- Composition
- Affiliations — 0 affiliation
- Personnes physiques
- Agréments administratifs — 0 agrément déclaré
- Moyens humains
- Coordonnées bancaires
- Comptes
- Documents

Documents à télécharger dans le compte asso

Statuts

Liste des dirigeants

Le plus récent rapport d'activité

Dernier budget prévisionnel

Compte de résultat 2017

Projet associatif

RIB

Attestation(s)d'affiliation

Bilans qualitatifs et financiers des actions financées en 2017

En fonction des appels à projets : fiche technique à joindre

Instruction 2018

- Pour chaque appel à projets, mise en place d'un **groupe technique**
  - Un (des) référent(s) régional(aux)
  - Des agents de la DRDJSCS et des DDCS/PP
  - Des représentants du mouvement sportif (CROS / CDOS).

- Ce groupe aura comme missions : de **définir les critères d'éligibilité et d'instruction des actions, des repères d'évaluation pour effectuer des propositions financières d'attribution**.

- Pré instruction départementale des dossiers conjointement avec le CDOS puis harmonisation régionale

- => viser l'équité de traitement de l'ensemble des dossiers.

Où récupérer les notices et les différents documents disponibles

- Dès que les documents seront finalisés, ils seront disponibles :
  - Sur le site de la DRDJCS de Normandie
    - http://normandie.drdjscs.gouv.fr/
  - Site internet de l'Etat dans l'Orne
    - http://www.orne.gouv.fr/la-campagne-2018-du-centre-national-pour-le-a6719.html
  - Site du CDOS
    - www.cdos61.fr

Contacts et information

- Conseillers :

Manuèla Montebrun
- 02 33 32 42 86
- manuela.montebrun@orne.gouv.fr

Guillaume Comméat :
- 02 33 32 42 54
- guillaume.commeat@orne.gouv.fr

Morgane Cardin :
- 02 33 32 42 48
- morgane.cardin@orne.gouv.fr

- Secrétariat :

Angélique Joinard:
- 02 33 32 50 22
- angelique.joinard@orne.gouv.fr

- **CDOS :**
- 02 33 80 27 63
- cdos61@wanadoo.fr

Suivi disciplinaire

Sports de Nature	suivis par :		Sports d'adresse et de raquette	suivis par :
Canoë-Kayak	Guillaume COMMEAT		Tennis	Morgane CARDIN
Randonnée Pédestre	Guillaume COMMEAT		Tennis de table	Morgane CARDIN
Cyclisme	Guillaume COMMEAT		Badminton	Morgane CARDIN
Cyclotourisme	Guillaume COMMEAT		Tir à l'arc	Manuèla MONTEBRUN
Milieu rural	Guillaume COMMEAT		Tir	Morgane CARDIN
Montagne et escalade	Guillaume COMMEAT		Golf	Morgane CARDIN
CAF de l'Orne	Guillaume COMMEAT		Echec	Manuèla MONTEBRUN
Sports sous-marins	Guillaume COMMEAT		Pétanque	Manuèla MONTEBRUN
Equitation	Guillaume COMMEAT		Boules lyonnaises	Morgane CARDIN
Pêche au coup	Guillaume COMMEAT		Bowling	Morgane CARDIN
Sports mécaniques et Aériens	suivis par :		Sport et Handicap	suivis par :
Aéromodélisme	Morgane CARDIN		Sports Adapté	Morgane CARDIN
Aérostation	Morgane CARDIN		Handisport	Morgane CARDIN
Vol à voile	Morgane CARDIN			
Planneur ULM	Morgane CARDIN			
Aéronautique	Morgane CARDIN			
Motocyclisme	Manuèla MONTEBRUN			
sports automobiles	Manuèla MONTEBRUN			

Suivi disciplinaire

Divers sports	suivis par :		Multi sport scolaire/autres	suivis par :
Natation	Manuèla MONTEBRUN		UFOLEP	Guillaume COMMEAT
Twirling bâton	Manuèla MONTEBRUN		UGSEL	Guillaume COMMEAT
Gymnastique	Manuèla MONTEBRUN		UNSS	Guillaume COMMEAT
Triathlon	Manuèla MONTEBRUN		USEP	Guillaume COMMEAT
Roller skating	Manuèla MONTEBRUN		FSGT	Manuèla MONTEBRUN
EPVG	Manuèla MONTEBRUN		FSCF	Manuèla MONTEBRUN
ATHLETISME	Manuèla MONTEBRUN		Omnisport	Morgane CARDIN
Haltérophilie	Manuèla MONTEBRUN		OMS	Guillaume COMMEAT
Danse	Manuèla MONTEBRUN		CDOS	Benoit DORÉ

Sports de combat	suivis par :		Sports Collectifs	suivis par :
Judo	Guillaume COMMEAT		Football	Manuèla MONTEBRUN
Karaté / Arts Martiaux	Guillaume COMMEAT		Rugby	Manuèla MONTEBRUN
Boxe	Guillaume COMMEAT		Volley-ball	Manuèla MONTEBRUN
Escrime	Guillaume COMMEAT		Handball	Manuèla MONTEBRUN
Lutte	Guillaume COMMEAT		Basket	Manuèla MONTEBRUN

Répartition des thématiques au sein de la DDCSPP de l'Orne

Guillaume COMMEAT
- Sport et éducation
- Sport et citoyenneté
- Sport et mixités (femmes et sports, inclusion sociale)
- Sports de nature

Morgane CARDIN
- Sport et handicaps
- Sport santé

Manuela MONTEBRUN
- Emploi
- Apprentissage
- Formation

MERCI DE VOTRE ATTENTION